

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-459 du 27 Décembre 1983

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale pour l'Indus-
trie des Corps Gras (SONICOG).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ,
- VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ,
- VU le décret 83-409 du 17 Novembre 1983 portant approbation des Statuts de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG) ;
- Vu le décret N°-77-225 du 24 Septembre 1977 portant nomination des Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras ;
- Sur proposition du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie,
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 14 Décembre 1983,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras les personnes dont les noms suivent :

Camarades :

- Daouda DJABOUTOUBOUTOU : Représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique,
- Célestin ZEKPA : Représentant du Ministère des Finances ;
- Eugène OUABA : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales,
- Paul ASSOGBA : Représentant du Ministre du Commerce,
- Barnabé BIDOUZO : Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie,

- Hubert GNONHOUE : Représentant de la Société Nationale pour la Promotion Agricole ;
- Sylvain SALAKO : Représentant de la Direction de la Recherche Agronomique ;
- André AGOLI-AGBO : Représentants du Comité de Défense de la
- Albert KAKESSA : Révolution ;
- Joseph LEGBA : Représentants du Syndicat de la Société Natio-
- Gaston OKPEIFA : nale pour l'Industrie des Corps Gras.
- Moucharaf ADJAF

Article 2.- : Le Camarade Barnabé BIDOUZO est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).

Article 3.- : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du décret N° 77- 225 du 24 Septembre 1977, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 27 Décembre 1983

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie, des
Mines et de l'Energie,


Barthélémy OHOUENS

Ampliations.- : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MPSAE-MF-MTAS
12 Autres Ministères 21 DPE-DLC-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 SPD 1
SONAPRA 2 DRA au MESRS 2 SONICOG 8 CCIB 2 Membres du CA/SONICOG 12
DCCT-Gde Chanc.-ONEPI 3 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 JORPB 1.-